

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

ASSEMBLEE NATIONALE

CABINET DU PRESIDENT

9^{ème} Législature
Année Législative 2018
3^{ème} session Ordinaire
Novembre 2018

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

NATIONAL ASSEMBLY

DISCOURS D'OUVERTURE
DU TRES HONORABLE CAVAYE YEGUIE DJIBRIL,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
DU CAMEROUN

Yaoundé, le 02 Novembre 2018

- **Monsieur le Président du Sénat ;**
- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président du Conseil
Constitutionnel ;**
- **Monsieur le Premier Président de la Cour
Suprême ;**
- **Monsieur le Procureur Général près ladite
Cour ;**
- **Monsieur le Président du Conseil
Economique et Social ;**

- **Mesdames et Messieurs les membres du
Gouvernement ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les
Ambassadeurs et les Représentants des
Organisations Internationales ;**
- **Honorables Députés et chers collègues ;**
- **Distingués Membres de la Société Civile ;**
- **Chers invités ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Nous voici une fois de plus en deuil.

En effet, la mort vient d'emporter nos
collègues, les Honorables ELOUNDOU

Barnabé et DOUGOUF DJONKIO ALI.
Décédés respectivement les 28 et 31 octobre
derniers, les défunts étaient tous deux
Députés RDPC, l'un de la circonscription de
la Lékié, Région du Centre, l'autre de celle
du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-
Nord. Ils quittent la scène parlementaire
alors qu'ils étaient en train d'achever le
premier mandat pour l'honorable
ELOUNDOU et le deuxième pour
l'honorable DOUGOUF. Afin d'honorer leur
mémoire en cet instant, je vous prie de bien

vouloir vous lever pour observer une minute de silence.

.....
Silence
.....

-Distingués invités,

- Excellences, Mesdames et Messieurs,

Malgré la douleur que nous ressentons, suite à la disparition de nos regrettés collègues, le devoir m'impose de vous souhaiter la bienvenue à l'Assemblée Nationale, à l'occasion de la présente séance plénière consacrée à l'ouverture de la

troisième session ordinaire de notre Chambre pour l'année législative 2018.

Se situant au lendemain de l'élection présidentielle du 7 octobre 2018, le démarrage effectif de nos délibérations ce jour, apporte une preuve supplémentaire quant à la bonne santé, la solidité et le fonctionnement harmonieux des institutions de la République. Je saisis ainsi cette occasion solennelle, pour saluer, au nom des Députés à l'Assemblée Nationale, le déroulement dans le calme et la sérénité dudit scrutin.

Dans l'ensemble, les camerounaises et les camerounais, une fois de plus, ont su faire preuve de maturité, de lucidité, avant, pendant et surtout après le verdict du Conseil Constitutionnel.

Je voudrais également dire ma grande satisfaction au regard de l'efficacité et de toute la compétence, qui ont caractérisé les principaux artisans de l'organisation des opérations en l'occurrence, Elections Cameroon, l'Administration, les Commissions Départementales et Nationale de recensement des votes. Mention spéciale

au Conseil Constitutionnel dont le coup d'essai, pour une élection présidentielle, aura été un coup de maître.

Au demeurant, la démocratie camerounaise s'est exprimée et librement. Elle s'en sort grandie et même admirée par tous. En témoignent les multiples messages de félicitations qui affluent, tous adressés à l'heureux et illustre élu. Ces messages reconnaissent, pour la plupart, la bonne tenue du processus électoral au Cameroun. Ce qui en rajoute à la crédibilité de notre Pays.

C'est le lieu pour moi, de m'insurger contre tout appel au désordre et à la division. J'en appelle plutôt au sens de responsabilité des uns et des autres. A cet effet, j'apprécie personnellement le comportement très responsable de certains hommes d'église contrairement à d'autres, qui rament à contre-courant des idéaux reconnus de tous.

Autorités morales, les hommes d'Eglise en général et à mon sens, ont l'impérieux et sacré devoir de prôner la paix, l'unité, le vivre ensemble et non pas de semer les germes de la discorde. Ils ont l'impérieuse et sacrée

mission, de véhiculer un message de rassemblement, d'apaisement, non pas d'inciter à la provocation et à l'affrontement.

Il leur incombe aussi, la mission d'enseigner et d'éduquer les adeptes des différentes confessions. Education à l'amour du prochain, à la tolérance, au respect des institutions, de ceux qui les incarnent, le respect en particulier de la volonté du peuple, car elle est la volonté de Dieu. *Vox populi, vox Dei*. Littéralement, la voix du peuple est la voix de Dieu. C'est connu, **tout pouvoir vient de Dieu**. Violer un tant soit peu, la

volonté du Peuple c'est surement renier soi-même sa qualité d'homme d'église, serviteur de Dieu. Que l'on soit Iman, Pasteur, Prêtre, Evêque, Archevêque ou Cardinal, mettre de l'huile sur le feu, ne vous honore point.

En tout état de cause, j'exhorte le Gouvernement à prendre ses responsabilités, afin de réprimer toute tentative de déstabilisation d'où qu'elle vienne, de circonscrire toutes velléités de désordre visant à compromettre le beau bilan électoral que nous célébrons aujourd'hui.

Quant à nos compatriotes, qu'ils restent vigilants et mobilisés pour relever les défis que ne manquera pas de nous imposer la nouvelle ère qui s'ouvre au Cameroun. En attendant la cérémonie de prestation de serment annoncée pour les prochains jours, l'ensemble des Députés de notre Chambre se joignent déjà à votre humble serviteur, pour adresser leurs déférentes et sincères félicitations au Président élu, j'ai nommé **Son Excellence, Monsieur PAUL BIYA.**

- **Excellences,**

- **Mesdames et Messieurs,**

Comme l'exigent la pratique et les lois de la République, la 3^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Nationale est généralement consacrée à l'examen et au vote du budget de l'Etat pour le nouvel exercice. Celle de cette année législative 2018 ne saurait déroger à la règle.

Les élus de la nation seront bientôt appelés à plancher sur le projet de budget 2019. Si le contexte global aujourd'hui est marqué par une légère reprise des cours mondiaux, notamment

du pétrole, il importe que nous puissions consolider la diversification de notre économie engagée il y a quelque temps. Une option qui a permis au Cameroun de faire preuve de résilience jusque-là et de faire face aux contrecoups de la conjoncture qui était tout, sauf favorable, surtout aux économies africaines. Une mauvaise conjoncture exacerbée par une quête sécuritaire à différents niveaux.

Pour le cas particulier du Cameroun et s'agissant des questions sécuritaire, relevons, pour le déplorer, la destruction des outils de

production dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La fuite des richesses hors de nos frontières et la difficile collecte des devises sont venues aggraver la situation. Toutes choses qui ont entraîné d'importantes pertes des recettes pour les caisses de l'Etat, et mis en mal la politique nationale de production des richesses.

Permettez qu'à cet effet, j'adresse mes félicitations et les encouragements de la Représentation Nationale au Gouvernement de la République qui malgré tout, a déployé de notables efforts pour ne pas succomber à une

certaine pression dans son action de collecte des recettes, tout en honorant dans le même temps, les énormes dépenses imposées par la lutte contre l'instabilité. Le résultat est l'évidente accalmie que nous vivons en ce moment.

Le Gouvernement ne doit pas se laisser endormir par cette accalmie ou par l'actuelle embellie économique. Le budget 2019 doit ainsi permettre la poursuite de l'action déjà engagée. Par ailleurs, dois-je le rappeler, le Cameroun est toujours sous-programme avec le Fond Monétaire International. Un

programme qui se situe dans sa dernière année, avec pour principal objectif, la consolidation budgétaire. Un objectif que la mise en œuvre effective de la loi portant nouveau Régime financier de l'Etat, devrait permettre d'atteindre.

En effet, voté le 11 juillet 2018, cette loi, véritable Constitution en la matière, ouvre de nouvelles perspectives dans le mode de gestion des finances publiques, en ce sens qu'elle entend restaurer la discipline et l'orthodoxie budgétaire.

J'invite les élus à s'approprier ce nouvel instrument car, le budget 2019, sera le premier à être exécuté en conformité avec ladite loi. Du reste, je veillerai personnellement à la formation des Députés afin qu'ils s'adaptent à la nouvelle donne.

C'est alors qu'ils seront efficaces dans le processus d'examen et de vote du projet de budget 2019.

Si le budget 2018 a tenu son rôle en soutenant l'effort de guerre contre l'instabilité, en appuyant fortement l'organisation des

élections sénatoriales et présidentielle, en permettant enfin, une préparation optimale de la CAN totale, la Représentation Nationale souhaite que le budget 2019 s'inscrive dans la même veine. La sécurité reste et demeure un défi majeur et d'autres consultations électorales sont attendues.

Quant à la CAN 2019, les élus que nous sommes, recommandons que le nouveau budget, comme ce fut le cas pour les préparatifs, accompagne et soutienne également l'organisation ainsi que le déroulement de la compétition elle-même.

Nous n'avons pas oublié la poursuite de la mise en place des infrastructures génératrices d'emplois multiples. L'épineux problème de la viabilité de notre réseau routier, doit figurer au nombre des priorités.

Là où la route passe, le développement suit,
a-t-on coutume de dire.

S'agissant de nos engagements internationaux, j'exhorte le Gouvernement à poursuivre le règlement de la dette afin que le Cameroun puisse continuer de mériter la confiance de nos partenaires au développement.

Premier budget sous l'égide des Grandes Opportunités, ce budget 2019, doit ainsi permettre au Président de la République, d'engager sans heurts, la mise en œuvre du projet de société du septennat, projet sur la base duquel, il vient d'être réélu par l'immense majorité des camerounais.

Pour terminer, Il me plait de relever ici, pour m'en féliciter, l'initiative en cours portant sur le comptage physique du personnel de l'Etat, le COPPE 2018. Une action salubre qui, j'en suis convaincu, permettra de décourager, voire de décapiter le phénomène

des agents fictifs. Elle répond ainsi à la volonté de plus en plus affirmée des pouvoirs publics, d'assainir les finances de l'Etat, notamment en maîtrisant la masse salariale. L'initiative est aujourd'hui rendue à l'étape dite du précontentieux. J'encourage le Gouvernement à aller de l'avant.

Je souhaite cependant, que lesdites opérations soient organisées de manière à éviter des tracasseries aux compatriotes concernés.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la troisième session ordinaire de notre Chambre pour l'année législative 2018.

- **Vive l'Assemblée Nationale,**
- **Vive le Cameroun et Son illustre Chef,**
Son Excellence Monsieur PAUL BIYA,
Président de la République, Chef de
l'Etat.

Je vous remercie.